

COMMUNE DE MARQUETTE-LEZ-LILLE
CONSEIL MUNICIPAL
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
Séance du 25 novembre 2024

Délibération n°2024/4/85

Nomenclature : 4.1

OBJET : TABLEAU DES EFFECTIFS – MISE A JOUR

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le Code Général de la Fonction Publique en vigueur depuis le 1^{er} mars 2022, en application de l'ordonnance n°2021-1574 du 24 novembre 2021.

Considérant l'avis favorable unanime émis par le Comité Social Territorial en date du 13 novembre 2024.

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal, la délibération n°2024/3/69 du 30 septembre 2024, reçue par les services préfectoraux le 2 octobre 2024, par laquelle le tableau des effectifs a été mis à jour.

A cet égard, il propose de procéder aux mouvements de postes suivants permettant le bon fonctionnement des services (reclassements, départs en retraite, mutations...) :

FILIERE ADMINISTRATIVE

- Suppression d'un poste de rédacteur principal de 1^{ère} classe à temps complet,
- Suppression d'un poste de rédacteur principal de 2^{ème} classe à temps complet,
- Suppression d'un poste d'adjoint administratif principal de 1^{ère} classe à temps complet,
- Suppression d'un poste d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe à temps complet,
- Suppression d'un poste d'adjoint administratif à temps complet,
- Création de quatre postes d'adjoint administratif principal de 1^{ère} classe à temps complet,
- Création d'un poste d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe à temps complet,
- Création de trois postes d'adjoint administratif à temps complet.

FILIERE TECHNIQUE

- Création d'un poste d'ingénieur principal à temps complet,
- Création d'un poste d'ingénieur à temps complet,
- Création d'un poste de technicien principal de 1^{ère} classe à temps complet,
- Création de deux postes de technicien principal de 2^{ème} classe à temps complet,
- Création d'un poste de technicien à temps complet,
- Création de deux postes d'agent de maîtrise principal à temps complet,
- Création de deux postes d'adjoint technique principal de 1^{ère} classe à temps complet,
- Création d'un poste d'adjoint technique principal de 1^{ère} classe à temps non complet à raison de 17h30 hebdomadaires.

FILIERE CULTURELLE

- Suppression d'un poste d'assistant d'enseignement artistique principal de 1^{ère} classe à temps non complet à raison de 8 heures hebdomadaires – spécialité clarinette,
- Suppression d'un poste d'assistant d'enseignement artistique principal de 2^{ème} classe à temps non complet à raison de 4 heures 30 hebdomadaires – spécialité trompette,
- Création d'un poste d'assistant d'enseignement artistique principal de 1^{ère} classe à temps non complet à raison de 9 heures hebdomadaires – spécialité clarinette.

FILIERE SPORTIVE

- Suppression d'un opérateur qualifié des activités physiques et sportives à temps complet.

En conséquence de quoi, Monsieur le Maire propose à ses collègues de créer et supprimer les différents postes tel qu'indiqué ci-avant, et d'adopter la mise à jour du tableau des effectifs, joint en annexe et composé de 2 feuillets.

LE CONSEIL,